

Mais U peut-on trouver des surgelés qui font canyoter 34% sur la carte U ?

34% mais c'est deux fois plus alors !

Et plus de quoi ?

De t'en gagner ! Vous savez, moins la cuisine, c'est pas mon fort !

Ah oui ! Alors que les mathématiques, visiblement !

Alors pour les grands malins et tous les autres, rendez-vous dans votre magasin U et sur couseurs.com pour le jeudi plus du 12 octobre

et profitez de 34% de la carte U sur les surgelés ! 34% !

U, commerçant, autrement !

Pour commenter son histoire du jour, Christophe Ondelat reçoit un invité, acteur direct de son récit.

J'ai choisi de débriefer cette histoire avec vous, maître Victor Gioia.

Vous étiez dans cette affaire l'avocat des deux familles de victimes,

donc la famille de Jean-Pierre Fort et celle de Dominique Ortiz.

Je voudrais qu'on remence par le verdict du premier procès qui condamne Jean-Claude Doulieri pour le meurtre de Jean-Pierre Fort.

Il prend perpétuité avec 25 ans de sûreté et c'est une peine qui est rarement donnée en France.

Et ensuite il est condamné à 20 ans seulement, j'ai envie de dire, pour le meurtre de Dominique Ortiz.

Comment est-ce que vous pouvez nous expliquer le hiatus de ces deux verdicts pour des faits qui au fond sont sensiblement les mêmes ?

J'ai pas d'explication en tant qu'avocat de participe dans ces deux dossiers.

Je peux vous dire que dans l'une et l'autre affaire, les familles n'en sortent pas autrement qu'à Néanti

et qu'il n'y a pas ni de gagnant ni de perdant dans un procès d'assises.

C'était le drame du début à la fin.

Il y a un hantissement total, je pense qu'il y a une vérité judiciaire et qu'on doit s'en accommoder.

Qu'est-ce que vous pourriez nous expliquer maintenant, maître, qui nous permettrait de comprendre qu'une fois,

on le condamne à la perpète avec 20-50 sûretés et que la fois d'après a 20 ans seulement pour de meurtres qui se ressemblent énormément.

Et il est différent dans les deux procès ?

Dans le second procès, effectivement, il n'y a pas toute la mise en scène qu'on peut avoir avec Beatrice Frustiri

qui donne un échange extraordinaire.

Dans le second procès, nécessairement, il a moins de contradiction.

Et il a appris que ce doullillerie est un animal criminel qui est assez intuitif.

Il s'adapte parfaitement et il tire les enseignements de ses erreurs.

Il perfectionne le geste criminel.

Comme il perfectionne sa prestation à l'audience, il a été nécessairement meilleur lors du second procès

parce qu'il a tiré toute la quintessence de ce qui s'est passé à la première audience.

Il n'a pas reproduit les mêmes erreurs, évidemment.

Qu'est-ce que vous pouvez nous dire, maître Gioia, sur le bonhomme, sur le personnage ?

Quelque chose qui expliquerait qu'on le condamne à perpétuité avec 25 ans de sûreté, c'est-à-dire qu'on le met à l'écart pour la quasi-totalité de sa vie.

Quelque part, sur la première audience, il est condamné pour la totalité de son œuvre.

Vous savez, les enquêteurs, quand ils ont, notamment, on peut saluer la performance de la gendarmerie et les gendarmes cruses qui a été remarquables dans ce dossier, ces gens qui se sont acharnés à l'époque, une police, enfin, une gendarmerie, des investigations compliquées, mais vraiment, un acharnement pour arriver à identifier le personnage, quand on cerne la famille.

La famille douliri, c'est une famille dont on peut se demander s'il n'y a pas d'instinct criminel dans le gène, l'apparition de l'extraordinaire.

Il est aguerri à la garde à vue.

Il voit très bien que lorsqu'il veut dire rien, lorsqu'il est impassible, la justice ne passe pas. Il a déjà cette première expérience.

Ensuite, il y a tout son comportement dans la première affaire, concernant Dominique Ortiz.

Quand on met bout à bout, on a un spectre, on a un profil criminel, terrifiant.

Donc je pense qu'il y a une volonté à un moment de protéger la société, parce que l'ensemble des éléments mis bout à bout montrent un homme froid, un homme indifférent au sort de l'autre, calculateur, avec un magnétisme assez impressionnant.

Un magnétisme, dis-vous ?

Un magnétisme, oui. Il a un magnétisme incroyable.

Il a un charisme, et je dois le dire, une attraction sur les femmes qui est évidente, et c'est peut-être ce que vous disiez tout à l'heure.

C'est le mauvais garçon dans toute sa splendeur, fascinant.

D'ailleurs, Béatrice Frutier est fascinée par cet homme.

On le voit, on le sent.

Elle vibre enfin, elle qui avait une vie de ménagère.

Elle est transcendée par la personnalité de cet homme.

Elle sort de sa cuisine et son ménage, et subitement, elle endosse la vie de la complice criminelle.

C'est assez fabuleux de voir cette transformation.

Il fascine les femmes, cet homme. Il a du magnétisme.

Mais si on le condamne à perpétuité avec une telle peine de sûreté de 25 ans, c'est assez rare, je le répète devant les cours d'assises.

Je vous raconte pas beaucoup d'histoire avec des peines de 25 ans de sûreté.

C'est qu'on considère qu'il est dangereux, que c'est un psychopathe qui peut recommencer, non ?

D'ailleurs, la question a été posée à l'expert lors du débat,
en demandant si cet homme présentait des chances de réhabilitation,
si cet homme pouvait quelque part comprendre,
et l'expert nous disait, on ne change pas une caractère,
on ne change pas son caractère,
doulirie est une personnalité atypique dans l'histoire de la criminalité.
Et c'est vrai que son cursus commence très tôt.
Sa relation avec sa mère, ce contexte familial,
ce qui se passe dans la disparition de Dominique,
l'attitude qu'il a jusqu'à la fin,
il ne se démonte pas.
C'est une façade inébranlable.
Alors vous, maître Gioia, vous êtes là d'un bout à l'autre de cette histoire,
puisque vous avez été l'avocat des deux familles de victimes successivement,
lors du procès qui a jugé Jean-Claude Doulieri et Beatrice,
le premier procès.
Il y a donc ce coup de théâtre de Beatrice Fork qui dit,
dès le début, je vais vous dire où est le cadavre,
alors que jusque là, au fond, tout le monde était dans le nez-ni.
Est-ce que vous envisagez que ça pouvait intervenir ça ?
Non, honnêtement, ça paraissait juste improbable.
D'autant que la façon dont la révélation est amenée,
on a quelque part le sentiment
qu'une femme va passer un pacte avec le diable
et va tenter d'obtenir la liberté d'échange de deux cadavres, de deux révélations.
Ce qu'il faut quand même avoir conscience à l'esprit,
c'est que les deux familles sont là,
ceux qu'on doit de citer, la famille Fork,
pour le premier procès,
et il y a la famille Ortis qui est tapie dans le coin
et qui attend quelques révélations,
quelques miettes de vérité qui n'arrivent pas.
Et là, Beatrice Prustieri, dans son rôle,
elle est sur le devant de la scène,
elle s'est maquillée, vous le disiez, elle est fardée,
elle arbore un sourire,
elle est dans une pièce de théâtre et elle a le premier rôle
et elle se met en scène,
mais c'est d'une indécence suppocante.
Mais Beatrice Fork ne sait pas que le cadavre de Dominique Ortis
est aussi en bas de la falaise, n'est-ce pas ?
Je pense que oui.
Vous pensez que oui ?

Je pense qu'elle le sait.
Et on peut même se poser la question de savoir
si elle ne le sait pas depuis le départ,
pour d'autres raisons.
On peut même se poser la question.
La question que je me pose, c'est de savoir
à quel moment cette femme rentre dans la vie de ce tueur.
On a, vous l'avez dit tout à l'heure,
un rapprochement évident entre les familles
et déjà en 2001, 2002,
il y a des scènes de famille
où l'effort danse, Frustierie est là
puisqu'elle est la belle fille.
Il y a déjà Doulierie
et on voit cet échange de regards
sur les scènes qui sont filmées,
qui sont assez doublantes.
On est très loin des faits,
on est très loin de la rencontre.
Il y a déjà le magnétisme qui opère.
Est-ce que la passion était déjà là ?
Personne ne le sait.
Alors on va donc sur place
pendant le procès d'assises,
c'est assez banal.
En revanche, aller sur place
à la recherche d'un cadavre,
qui est le sujet du procès en cours,
c'est assez rare.
Ça dure des heures et des heures, c'est ça ?
Les investigations, effectivement,
sont extrêmement longues.
La météo n'est pas favorable
et puis il y a assez de l'attermoirement.
Elle a du mal à se repositionner,
à retrouver son chemin
et aider par des équipes de sauvotage
sur place qui connaissent très bien le relief.
Mais aujourd'hui,
et depuis un certain nombre de temps déjà,
je pense que beaucoup d'acteurs de ces procès
ont le sentiment qu'elle savait exactement
ce qu'elle avait trouvé là-bas.

À ce moment-là, maître,
vous êtes déjà l'avocat
de la famille de Dominique Ortiz, ou pas ?
Je rentre après le transport sur le lieu.
Oui, au moment où on découvre qu'elle est en bas, quoi.
Moi, je suis l'avocat dans le cadre
de la famille Ortiz,
et je fais le lien entre les deux,
puis on me demande de me rapprocher
de la famille Ortiz également.
Je l'ai de la totalité de l'histoire.
Alors, maintenant, la reprise du procès en 2008.
Bon, on est d'accord que tout l'enjeu
de cette reprise, c'est
de définir quelle est la place de
béatrice dans cette affaire.
Ce que semble indiquer le verdict,
c'est-à-dire sa condamnation,
à 20 années de réclusion criminelle,
c'est quelle est la commanditaire ?
C'est ce que vous pensez, vous aussi ?
Moi, je suis persuadé que ta réalité,
elle est l'esprit qui tue,
et d'où l'hybride n'est que le vent
qui porte le coup.
C'est-elle, selon vous,
qui a l'idée du projet initial ?
Je pense.
En tout cas, ce qui est apparu clairement
lors des débats, c'est qu'en réalité,
cette femme est manipulatrice
incontestablement,
et qu'elle est une actrice ordinaire.
L'écoute que vous citiez tout à l'heure,
mais fait froid dans le dos.
Les rires ?
Les rires, et puis,
sur cette écoute, elle dit,
parce que le pauvre
d'eau liée a mal au dos,
et le médecin lui demande
pourquoi est-ce que cet homme
qu'il doit rencontrer est macé

à mal au dos, et elle lui dit,
il a très mal d'eau parce qu'il a
porté quelque chose d'extrêmement lourd,
et elle le répète ça à Doulieri
lors de cette conversation, et tous les deux
éclatent de rire. Elle est dans une nouvelle vie.
Alors évidemment, je me demande
quelle est la position et l'attitude
de la famille de Jean-Pierre Fort,
parce qu'ils sont trahis par Jean-Claude
Doulieri, et ils le considéraient
un fils, n'est-ce pas ?
Absolument, mais ce dossier n'est que le dossier
de la trahison absolue.
Dans la première disparition,
celle de Ortis, le pauvre Manuel
passe pour un fou, donc Doulieri
va se réfugier chez des forts, en expliquant
qu'il est pourchassé, et dans ce village,
car on parle de noyaux-pillageaux
à Marseillais, dans ce village
d'Alo et des Alentours, chacun prend
position pour Ortis, pour Fort,
et les forts
feront le lien
avec Ortis.
Et c'est grâce
à la proposition d'emploi que la famille
Fort fait, que Doulieri
sort de prison, sur la première
affaire. Donc quelque part,
il s'ouvre les portes de la prison
à celui qui va devenir l'assassin
de leur enfant. La mère de Jean-Claude
Doulieri maintenant, à votre avis,
elle aurait pu être condamnée,
si elle n'était pas morte avant. La mère
aurait pu être effectivement condamnée
son profil
et édifiant. Et vous parliez
de relations contre nature, effectivement.
Doulieri et sa mère
forment un couple

quelque part, j'ignore jusqu'où.

Mais

elle ne voulait pas de rival, elle voulait
détruire les relations de son fils

parce qu'elle ne le voulait que pour lui.

C'était une merde possessive, à un point
extraordinaire. Donc selon vous, elle aurait comparue,
elle aurait été condamnée finalement
dans un rôle de commanditaire

probablement, qu'on retrouve
au fond dans la pôte de Beatrice Ford.

C'est-à-dire qu'au fond, dans ce dossier,
c'est un homme qui se fait
manipuler

par deux femmes.

Comptement. La difficulté avec sa mère, puisque vous le citez,
en réalité, c'est qu'il doit avouer
à sa mère que sa
fiancée est enceinte.

Et sa mère ne le veut pas. Sa mère ne veut pas
d'autres enfants que son enfant, qui est quelque part
le prolongement de sa vie.

On ne sait pas ce qui s'est passé
quelques années plus tôt, qui a commandité
l'autre du père, parce qu'aujourd'hui
on peut en parler

avec du recul, mais
quoi qu'il en soit, le lien entre les deux est un lien meurtrier
évident, un lien
terrible. Et en réalité,

cette femme-là, il doit lui avouer
à cette femme qui est aussi sa mère, car en réalité
à la femme qui l'a mis, il a fait un enfant.

Et quelque part, il doit protéger
cette femme de cette mère.

Est-ce que pendant le procès,
il a tenté d'ailleurs de charger sa mère ?

Parce que ça serait une bonne stratégie
de défense, pour lui et pour ses avocats
de dire au fond, c'était

l'initiatrice, c'était une idée

à elle, c'est sa responsabilité.

Moi, je n'ai été que le bras armé.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Les amants du Cap Canaille - Le débrief

Il tente ça ?

Chez les doulieries, on est solidaires jusque dans la mort.

Personne ne se donne et personne ne s'accable.

Même lui ne conseille de rien.

Je vous remercie

infiniment, maître Victor Juriens

du barreau de Marseille,

d'avoir accepté de débriefer

cette histoire avec moi.

Des centaines d'histoires disponibles

sur vos plateformes d'écoute

et sur europein.fr